

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ
Nom et Prénom : <u>VERMOREL OLIVIER</u> ou Dénomination (pour les personnes morales) : <u>VOIES NAVIGABLES DE FRANCE - DIMOA</u> Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Adresse : N° <u>169</u> Rue <u>DE NEWCASTLE</u> Commune <u>NANCY</u> Code postal <u>54036</u> Nature des activités : <u>GERER, EXPLOITER, MODERNISER ET DEVELOPPER LA VOIE D'EAU</u> Qualification : <u>ETABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF</u>

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS	
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 CASTOR FIBER CASTOR D'EUROPE	COMPLEMENT DE TERRIER SUR UNE DIGUE DE CANAL DE NAVIGATION AU LIEU-DIT DE "LA PECHE" A SANCHEY ET CHAUMOUZEY
B2	
B3	
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *			
Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détenion en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>
Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : <u>TRAVAUX DE RECONSTITUTION D'UNE DIGUE DE CANAL DE NAVIGATION SUR LE BIEF DE PARTAGE DU CANAL DES VOSGES</u>			
Suite sur papier libre			

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser :
COMBLEMENT DE TERRIERS

Altération Préciser :

Dégradation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser : O.F.B.

Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : .DU .12/10 .AU .22/11/2020.....
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : .GRAND.EST.....

Départements : .VOSGES.....

Cantons : .EPINAL.....

Communes : .SANCHEY.....

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Préciser : .CREATION D'UNE ZONE DE NOURISSAGE (SAULES, POMMIERS)

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

.CREATION D'UNE TERRIER ARTIFICIEL EN FACE, SUR LE MEME TRONCON DE "LA PECHE" AVEC UN ACCES IMMERGE A 1.20m...
SOUS LA COTE NORMALE DE 2.20m DU CANAL POUR ASSURER SON EFFECICACITE EN CAS D'ETIAGE SEVERE COMME EN 2018
ET 2019.....

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

EN 2015-2016 DEMANTELEMENT MANUEL D'UN TERRIER HUTTE AVEC SUBSTITUTION PAR 2 GITES ARTIFICIELS UTILISES
PONCTUELLEMENT ENTRE 2016 ET 2019 MAIS PAS POUR LA REPRODUCTION (ENTRÉES EXONDÉES ENVIRON 6 MOIS DE L'ANNÉE)

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

COMPTE RENDU LORS DU BILAN DE FIN D'OPERATION REMIS A LA DREAL GRAND EST

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à
le
Votre signature